



RANDONNOIX

REGLEMENT

AMIS RANDONNEURS,

Le Comité des Fêtes de [Beaulieu-sur-Dordogne](#) organise

Dimanche 27 septembre 2020

en partenariat cette année avec les municipalités
de Beaulieu, Reygades et Bassignac le Bas

*L'itinéraire fera une boucle de 26 km, possibilité de ne faire que la 1ere partie
(10 kms)
« Beaulieu-Reygades-Bassignac-Altillac »*

PROGRAMME

8h30 : Rendez-vous à la **salle des fêtes SEVIGNE de BEAULIEU** : petit déjeuner offert par la municipalité de BEAULIEU et émargement des randonneurs.

9h : Départ de la randonnée (suivre les balisages « Randonnoix » que sont les points rouges fréquents peinture fluo **biodégradable**) – Le circuit avec plan et descriptif vous sera fourni.

Dans la matinée, des points de ravitaillement vous attendront sur le parcours, dont un avec dégustation de *petits pains aux noix du Périgord fabriqués et préparés sur place*, par **Jean Pierre FARGES (professeur de cuisine retraité)**

12h30 : Apéritif offert par la mairie de Reygades et repas pris en commun dans la **salle des fêtes de Reygades** [repas tiré du sac...].

13h30/14h : Départ pour la seconde partie de la randonnée, n'oubliez pas d'émarger la feuille de présence.

Dans l'après-midi, des points de rafraîchissements vous seront proposés.

18h : Arrivée à Altillac dans la propriété d'**Alain SOULIE (Président du syndicat de la Noix fraîche)**

!

Le Comité des Fêtes et **BERNARD BESSIERES** (Chef de cuisine réputé retraité) vous offriront une dégustation de *soufflé glacé aux noix du Périgord*

Inscription avec paiement avant le 25/09/2020 :	5,00 € par personne
Inscription avec paiement le 27/09/2020 :	6,00 € par personne

En espérant vous compter parmi nous pour cette Randonnoix, croyez en nos cordiales salutations.
L'équipe du Comité des Fêtes de Beaulieu

Renseignements et inscriptions à Comité des fêtes
- 19120 Beaulieu sur Dordogne - tel : 06.08.09.88.21 – claud.brunie@orange.fr

PARTICIPATION

La Randonnoix est organisée par le Comité des Fêtes de Beaulieu-sur-Dordogne avec la participation des communes de Beaulieu, Reygades, Bassignac, et avec le concours du Syndicat professionnel de la noix, du cerneau & de l'Huile de noix du Périgord.

C'est une randonnée pédestre et **chaque participant doit se considérer en excursion personnelle et se soumettre aux prescriptions du code de la route. Il est responsable des accidents dont il pourrait être l'auteur ou la victime.** Aucune poursuite ne pourra être engagée pour quelque raison que ce soit à l'encontre du **Comité des Fêtes de Beaulieu-sur-Dordogne** ou des communes traversées.

Tous les participants devront respecter les consignes et les directives que les organisateurs seraient amenés à donner ou à prendre tout au long du parcours afin d'assurer le bon déroulement de la manifestation.

INSCRIPTION ET DEPART

Le bulletin d'inscription doit être rempli de façon complète et lisible. Il doit être accompagné de la totalité de la somme à régler. Pour des raisons d'organisation, les départs devront se faire à **9 h** le matin de Beaulieu et à **14 h** l'après-midi de Reygades.

ACCUEIL et RAVITAILLEMENTS

Pour des raisons de sécurité, les points de ravitaillements sont également des points de contrôle obligatoires.

Nous vous demanderons d'émarger la feuille de présence avant le départ de BEAULIEU à 9h, avant le départ de REYGADES à 14h, ainsi qu'à l'arrivée le soir à ALTILLAC.

CONSEILS AUX RANDONNEURS

Soyez équipés de bonnes chaussures, de chaussettes, d'une gourde et d'un chapeau de soleil (et/ou un vêtement de pluie). Méfiez-vous des clôtures électriques en longeant les prés.

N'oubliez pas votre pique-nique !

Aidez-nous à protéger l'environnement que vous allez découvrir

~ En respectant les plantations, ne pas cueillir les fruits ~ En restant sur les sentiers ~ En admirant les animaux sans les troubler ~ En tenant vos chiens en laisse à proximité des troupeaux et des habitations ~ Certaines espèces de fleurs sont protégées, ne pas les cueillir ~ En n'allumant pas de feu ~ En ne fumant pas dans les bois surtout en période de sécheresse ~ En récupérant vos déchets ~ Par avance merci !



Bulletin à retourner à :

COMITE DES FETES DE BEAULIEU – 19120 BEAULIEU-SUR-DORDOGNE
tel 06.08.09.88.21 – claude.brunie@orange.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

- Si réception du règlement avant le 25/09/2020 : 5,00 €/personne
 Si règlement sur place le 26/09/2020 : 6,00 €/personne

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél.....courriel :

Nombre de personnes : chèque total montant : €



Fait le à Signature

Votre signature vaut engagement sans réserve du règlement ci-dessus.